



# MUNICIPALITE DE SONVILIER

Place du Collège 1 2615 Sonvilier

## **FOC – 3 novembre 2023**

---

### **CONVOCAATION**

**à l'Assemblée municipale ordinaire de Sonvilier,  
le jeudi 7 décembre 2023, 20h00,  
à la salle communale de Sonvilier**

#### Ordre du jour

1. Nomination d'un-e vice-président-e des assemblées
2. Discuter et approuver le budget 2024
3. Discuter et approuver le Règlement de concession pour l'approvisionnement en électricité et relatif à la gestion du fonds pour l'efficacité énergétique, le développement durable et les énergies renouvelables
4. Discuter et approuver un crédit d'engagement pour la réfection de la Charrière du Droit (route de montagne) 2024-2027 de CHF 940'000.-
5. Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 235'000. -- pour le bouclage du réseau d'eau de la Rue de la Gare
6. Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 148'500.- pour le raccordement des immeubles communaux (patrimoine administratif) au réseau de chauffage à distance Eco Erguël Energie SA
7. Arrêté de compte du crédit d'engagement de CHF 60'000.- (assemblée municipale du 09.06.2022) pour la rénovation d'un appartement dans l'immeuble Rue Ferdinand-Gonseth 8
8. Arrêté de compte du crédit d'engagement de CHF 70'000.- (assemblée municipale du 08.12.2022) pour la rénovation d'un appartement dans l'immeuble Rue Ferdinand-Gonseth 8
9. Informations du Conseil municipal
10. Divers

*NB : le règlement mentionné au point 3 est déposé publiquement à l'administration communale 30 jours avant l'assemblée où il peut être consulté durant les heures d'ouverture. Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.*

Sonvilier, le 3 novembre 2023

Le Conseil municipal